

La Voix Est Libre (Lavéli)

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 octobre 2025

Présent-es : 23 présent-es dont :

- L'ensemble du Conseil d'Administration
- Maude Georges, cheffe de chœur
- Apolline Reydellet, Contrat des Heures Associatives (CHAT)

Procurations : 17 procurations



L'Assemblée Générale Ordinaire commence par un accueil et des jeux afin de faire plus amplement connaissance entre adhérent-es ne participant pas nécessairement aux mêmes projets !

Bilans moraux

Les bilans moraux envoyés par mail une semaine avant l'Assemblée Générale Ordinaire sont présentés par les différents membres des commissions de Branches :

- Apolline Reydellet présente le **Tronc Commun**
- Gaëlle Jaillet présente les **Phonies Polies**
- Édith Estrade présente le chœur **Iels En Voix**
- Florian Bitard présente la **Semaine Allez'Chante**
- Nicolas Petit présente le **Ha'Chœur**
- Corentin Armand présente la Branche **Passag'Airs**
- Corentin Armand parle de la Branche **Imprivoisons**

Le contenu détaillé de ces bilans moraux est disponible en **Annexe 1**.

Différentes **questions/remarques** sont soulevées :

Phonies Polies	Iels En Voix	Semaine Allez'Chante
Une adhérente fait remarquer que la carte présentant les lieux d'activités n'a pas été mise à jour <i>[ndlr : l'erreur est corrigée dans l'Annexe 1]</i> .	Une adhérente ajoute que les choristes ont bien mangé en Allemagne, notamment grâce aux raviolis typiques de Stuttgart (Maultaschen). Une adhérente demande en quoi a consisté le partenariat avec la Métropole de Lyon. • Apolline explique que la Branche a participé au Mois de l'Europe organisé chaque année pour faire vivre des activités autour de l'Europe. ○ Il y a eu l'animation d'écriture de cartes postales d'amour et de paix lors d'événements organisés par la Métropole (présentation de la stratégie de communication, soirée d'ouverture et concert de clôture du Mois de l'Europe) mais aussi lors des concerts de Iels En Voix. ○ Ces mots ont été criés lors de ces événements. ○ Ces mots ont aussi été redistribués pendant et après les spectacles de Iels En Voix.	A la fin de la présentation, l'assemblée entonne l' hymne de la Branche , composé par Théo Ladreyt !



Ha'Chœur	Passag'Airs	Imprivoisons
Une adhérente demande comment avoir accès aux articles publiés dans le cadre du projet de recherche du Ha'Chœur. • Apolline précise que les articles publics sont disponibles sur la page du site • Nicolas propose d'envoyer les articles à accès restreint directement par mail à toute personne de l'association le demandant via contact@laveli.fr • Nicolas précise qu'il réfléchit à organiser des événements voir/écouter/discuter les contenus disponibles ! Un autre adhérent pose la question de la durée prévue du projet. • Maude répond en rigolant « environ 30 ans ? » • Nicolas renchérit en précisant que le projet s'inscrit dans un objectif plus général de pacifier la terre, impliquant qu'on se laisse du temps. • En redevant sérieux, Nicolas précise qu'aucune durée fixe n'est prévue mais que le projet s'inscrit dans le long terme.	Un adhérent demande si un nouveau projet est prévu pour la Branche. • Corentin répond que non mais précise que nous sommes ouverts à toute proposition ! Une adhérente demande qui était à l'origine du projet Arta Sacra. • Maude explique qu'elle avait été contactée par Delphine Ardiet (dans le cadre de son travail au Conservatoire de Vaulx-en-Velin).	Après que Corentin ait confirmé que a Branche Imprivoisons ne reprend pas cette année dû à un manque d'inscription l'année dernière (zéro inscrit sur toutes les sessions proposées), un adhérent demande comment avait été faite la communication. • Apolline explique que les ateliers avaient été annoncés sur le site internet, dans la newsletter, sur les réseaux sociaux Lavéli et dans les forums des assos ainsi par bouche à oreille. • Elle précise que le fait que la première session avait lieu si loin du forum des assos n'a pas aidé. • Un autre adhérent reporte le lieu de l'activité (à Francheville) était trop loin du centre de Lyon et que même s'il était accessible en transport en commun, cela en a refroidi certains.

Bilan financier

Théo Ladreyt commence sa présentation du bilan financier *[ndlr : sous l'ovation du public !]*.



Il donne tout d'abord des **éléments techniques** afin que chacun-e puisse comprendre correctement la suite de l'exposé :

- Définition du **budget** : somme des dépenses (et donc des recettes pour être à l'équilibre).
- Définition des **valorisations** : C'est compter dans un budget des éléments qui ne génère pas de mouvement de trésorerie.
 - Par exemple : la salle prêtée par la Ville de Villeurbanne pour tenir l'AG qui nous aurait coûté des sous si elle n'avait pas été mise à disposition.

Théo présente ensuite les éléments disponible en **Annexe 2**.

Les points principaux à retenir :

- Le budget réalise 2024-2025 se boucle sur un **équilibre** à 0€ *[ndlr : tout le monde applaudit suite à cette annonce !]*.
 - **Remarque de Maude :**
 - *Le Tronc Commun n'est pas une Branche en soi : il est présent dans toutes les Branches et il n'a pas d'autres recettes propres autre que les adhésions.*
- Il y a 2 **sortes de recettes** :
 - Les recettes internes (adhésions et inscriptions)
 - Les recettes externes
 - **Remarque de Théo :** *il n'y a pas la même répartition entre recettes internes et externes suivant les Branches.*
- Côté dépenses, le **principal coût** pour l'association demeure la rémunération des intervenantes professionnelles.
- Cette saison 2024/2025 est une **réussite financière** car suite aux bons résultats, nous avons pu atteindre des rémunérations plus importantes ! *[ndlr : c'est-à-dire se rapprocher des salaires justes que nous nous étions fixé comme objectif. Les gens applaudissent à cette annonce !]*
- Parce que notre comptabilité globale est de plus en plus complexe et parce que Théo est comptable, on a mis en place une approche comptable un peu plus pro en passant à une comptabilité d'engagement. Il se pose cependant la question de la transmissibilité à d'autres personnes non comptables.
 - **Remarques d'Apolline :**
 - *La comptabilité globale de l'association se complexifie car certains projets prennent de l'ampleur et parce que les projets se sont multipliés ces dernières années.*
 - *Cependant, le niveau de complexité de chaque Branche n'a pas nécessairement augmenté et il n'est pas nécessaire d'être comptable pour être trésorier de Branche (ce n'est d'ailleurs le cas d'aucun trésorier ou trésorière de Branche). Par ailleurs, le trésorier de Branche n'a pas accès aux mouvements de trésorerie de l'association, il ne gère que son budget.*
 - *A noter : on recherche des trésoriers ou trésorières de Branche pour le Ha'Chœur et pour la Semaine Allez'Chante !*



Cette présentation soulève des **questions** :

- **Général**

- Dans les valorisations, il n'y a que les mises à disposition ?
 - Non, il y a aussi les heures de travail bénévole (dont la méthode de calcul a été homogénéisée entre toutes les Branches).
- Quand on parle de meilleures rémunérations, est-ce simplement parce qu'il y a plus d'heures travaillées suite au grossissement de l'activité ou cela veut-il dire que les heures ont été mieux payées ?
 - Les deux ! Le Contrat des Heures AssociaTives (CHAT) a été mieux rémunéré (pour la première fois, on a pu payer une partie de la part variable et même 85% !) mais il y a aussi des projets qui ont demandé plus d'heures (le voyage de Iels En Voix en Allemagne, la tournée Phonies Polies en Bretagne, etc.)
- De quel montant de matelas a-t-on besoin pour être serein ?
 - Nous visons 20 000€ (aujourd'hui, nous avons 18 600€).
- En quoi consiste exactement une comptabilité d'engagement ?
 - Cela veut dire qu'on utilise un compte pour les fournisseurs et un compte pour les clients pour tracer nos mouvements de trésorerie.
- En quoi consistent les créances et les dettes présentées en date du 31 août 2025 ?
 - Il s'agit des choses qu'on a pas pu payer avant le 31 août (notamment les salaires avec part variable qui nécessitent de consolider les comptes) et de l'argent qu'on a pas encore reçu de la part de nos clients (partenaires financiers, subventions, etc.).



Phonies Polies

- Y a-t-il eu une évolution du coût de la salle du Prado *[ndlr : dans laquelle les Phonies Polies répètent toute l'année]* ?
 - Non, pas depuis 2 ans, mais nous nous sommes aperçu que l'augmentation était cyclique donc nous ne pouvons pas prédire le coût de cette salle pour les prochaines années.
- Le budget annuel des Phonies Polies comprend-il celui de leur tournée estivale ?
 - Oui : dans la présentation, le budget des Phonies Polies rassemble le package de base (répétitions et concerts obligatoires de l'année scolaire), les Funky projets (concerts additionnels optionnels) et la tournée en Bretagne.
- Quels montants ont été gagnés avec les chapeaux de la tournée Phonies Polies en Bretagne ?
 - 276 € à Arzon (200€ vendu à la résidence + 76€ de chapeau)

- 1 221,18 € à Saint Gildas (grâce à une billetterie qui a très bien marché)
- 495 € à Trégunc (chapeau à la fin du concert uniquement)
- **Semaine Allez'Chante**
 - Pour avoir des inscriptions plus tôt, serait-il possible de mettre en place des tarifs qui augmentent au fil du temps ?
 - On y avait pensé mais on l'a pas fait parce que de toute façon, les activités sont au tarif libre ; en revanche, on a mis des dates butoir qui ne correspondent à rien qui ont permis de pousser les gens à s'inscrire.
- **Passag'Airs**
 - Puisque que le festival Arta Sacra achetait le concert, le budget réalisé du projet Arta Sacra était connu d'avance ?
 - Pas tout à fait : nous connaissions la principale recette (le montant vendu). Cependant, ce qui n'était pas connu d'avance, c'était le nombre d'inscriptions de choristes (contrairement à Sarraounia, les choristes payaient une inscription et influaient donc sur le budget réalisé).
 - De plus, des frais auxquels nous n'avions initialement pas pensé sont venus se rajouter : l'achat de partitions officielles pour les choristes.

Perspectives morales

Les perspectives morales envoyées par mail une semaine avant l'Assemblée Générale Ordinaire sont présentées par les différents membres des commissions de Branches :

- Corentin Armand présente le **Tronc Commun**
- Emmanuelle Saint-Pierre présente les **Phonies Polies**
- Florian Bitard présente le chœur **Iels En Voix**
- Maude Georges présente la **Semaine Allez'Chante**
- Pascale Maddalena présente le **Ha'Chœur**
- Corentin Armand parle la Branche **Passag'Airs**

Le contenu détaillé de ces perspectives morales est disponible en **Annexe 1**.



Suite à ces présentations et aux questions qu'elles ont soulevées, des **précisions** sont apportées :

- **Général**

- La différence entre commission, condelphe et chantier au sein de Lavéli :
 - Commission :
 - par Branche, pour organiser l'activité de la Branche, avec des gens qui font la Branche : en continu et tous les ans
 - Condelphe : sur la communication, incluant à la fois des gens du CA et des adhérentes ne faisant pas partie du CA ni de commission : sur toute l'année et avec la certitude qu'on l'aura tous les ans
 - Chantier :
 - par sujet, lancé par le CA mais aussi avec des gens externes, pas forcément en continu mais au besoin (certain chantier n'ont pas lieu pendant 1 an ou plus)

- **Phonies Polies**

- Est-ce qu'il y a un endroit où trouver le sens de ce qu'on chante ?
 - Maude explique le sens des chants quand elle présente les pièces (souvent au moment du déchiffrement)
 - Suite à cette discussion, elle va les mettre en ligne !

- **Iels En Voix**

- Est-ce qu'il y a des chansons viking dans le répertoire cette année ?
 - C'est le chef norvégien qui décide cette partie du projet. Pour l'instant non.
- Est-ce que vous avez demandé à Babybel de vous subventionner ? Ou Lactalis ?
 - Non, pour des raisons éthiques : on cherche à valoriser les fromages artisanaux, locaux, et si possible bio et non les pratiques industrielles.

- **Semaine Allez'Chante**

- Quelles sont les pistes de nouvelles activités ?
 - Pour l'instant, on travaille sur un stage pour les ados et un stage de chant grégorien avec Bruno de Labriolle.
- Où aura lieu le concert ?
 - Le concert de fin de semaine aura sans doute lieu à l'église comme les années précédentes car le prêtre nous aime bien.
 - Pour le chant grégorien, on pourrait aussi avoir accès à une belle petite chapelle en plus de l'église principale !

- **Ha' Chœur**

- Ça fait combien de temps que le projet existe ?
 - C'est la 5e année (même si la Branche n'a que 2 ans car avant, il s'agissait d'un projet attaché au chœur des Phonies Polies) !!
- Vous démarrez quand ?
 - Après les vacances de Toussaint, d'abord avec uniquement les adultes puis la semaine d'après avec tout le monde.
- Est-ce qu'il y a un âge max pour les ados ?
 - Non, il n'y a qu'un âge mini au dessous duquel c'est trop dur.
- Est-ce que les ados sont forcément adressés par le Vinatier ?
 - Jusque-là, oui, mais on est en train d'ouvrir car nous rencontrons des problèmes pour recruter.
- Est-ce que vous recrutez des gens avec des diagnostics TSA pas vraiment posés ?
 - Les adultes du chœur n'ont a priori pas de diagnostic TSA (ce n'est en tout cas pas un requis).

- Par ailleurs, on s'était dit que comme on communiquait que chœur neurodivers avec des jeunes TSA, on exposait nos jeunes et ça nous posait problème. Du coup, on a décidé d'ouvrir la porte à ce que des ados non TSA participent au projet en théorie, mais on a convenu qu'on ne se poserait vraiment la question que quand des ados non TSA candidateraient (ce qui n'a pas encore été le cas).
- Du coup, est-ce qu'on vous envoie des jeunes non TSA ?
 - S'ils sont chauds bouillants, envoyez-les, on verra. Pour cette année, c'est sans doute trop tard mais on a pour but de le mettre en place pour l'année prochaine alors on pourra se projeter avec eux.
- **Passag'Airs**
 - Est-ce qu'il y a des perspectives à plus long terme ?
 - Non, pourquoi, tu as des pistes de commandes ?
 - Oui, Nicolas en a peut-être dans le cadre de son projet de recherche !
 - On propose à toutes celles et ceux qui ont des pistes d'écrire à contact@laveli.fr (pour information, c'est Apolline qui relève cette boîte).



Budget prévisionnel

Théo Ladreyt présente les perspectives budgétaires pour la saison 2024-2025.

Le contenu détaillé de ces précisions financières est disponible en [Annexe 2](#).

Les points principaux à retenir :

- Nos projets ont **besoin** de ressources de manière **quasiment équivalente** (aux alentours de 30 000 € par projet), mais ils n'y répondent pas de la même façon.
 - Par exemple, certains ont beaucoup de valorisation, d'autre non.
 - Cela donne des budgets numéraires inégaux.
- Les principaux **postes de dépenses** seront cette nouvelle saison :
 - La rémunération des intervenantes ;
 - L'achat de marchandises (pour les repas de la Semaine Allez'Chante, les buvettes des Phonies Polies ainsi que les fromages pour les dégustations du projet Iels En Voix) ;
 - Les coûts de transports (notamment avec les choristes de Iels En Voix qui iront en Norvège cet été : c'est loin !) ;
 - Les locations immobilières.
 - *Remarque de Théo : on est obligé de prévoir large pour ne pas se retrouver coincé mais on espère qu'une grosse partie de ces locations passera en valorisation !*
- A propos des **postes de recettes** pour cette nouvelle saison :
 - On prévoit une augmentation des recettes extérieures ;
 - Cela s'explique avec le projet de Iels En Voix qui a un budget qui augmente sans que les inscriptions n'augmentent en conséquence pour rester accessible et qui comble le manque à gagner par des subventions plus importantes.
 - Chaque Branche a des modes de financements propres, mais avec des garanties variables ;
 - Par exemple, le Ha'Chœur a besoin de beaucoup de financements externes mais une grande partie est déjà garantie grâce à une subvention que l'hôpital du Vinatier nous a déjà accordé.



Cette présentation soulève des **questions** :

- **Parts variables**

- Y a-t-il une répartition équivalente entre les parts variables des intervenantes artistiques et administratives ?
 - Ça dépend, le pourcentage de part variable n'est pas forcément égal d'un-e intervenant-e à l'autre et/ou d'une branche à l'autre.
 - Le montant des parts variables se discutent en amont avec les intervenant-es et permet de se poser la question « quel est le salaire mini que tu acceptes pour que le projet se fasse ? ». Ce mécanisme permet notamment de lancer des projets un peu plus risqués financièrement sans mettre en danger l'association.
 - On observe parfois une grosse disparité entre intervenant-es, ce qui peut poser question.
 - Par exemple lors de la Semaine Allez'Chante, il y a de grosses parts variables : 40% du salaire sont en part variable pour les intervenantes externes et le pourcentage monte à 66% pour Apolline.
 - En revanche, une fois le projet réalisé, les parts variables sont payées de la même façon pour tout le monde : si on paie 2% des parts variables, on paie 2% des parts variables pour tout le monde (ce qui fait que cell-eux qui ont une plus grosse part variable sont plus payé-es à ce moment-là).
 - Puisque ça questionne les membres du CA aussi bien que les adhérent-es, on finira sans doute par mettre des règles.

- **Complexité de la trésorerie globale**

- Comment se nomment les nouveaux outils de suivi de trésorerie ?
 - C'est une pseudo comptabilité d'engagement
 - « pseudo » car basée sur des outils de compta qui ont été transposés sur Excel, avec des simplifications pour coller au plus près aux besoins de Lavéli.
 - La question se pose d'avoir d'autres outils pro mais deux aspects nous retiennent :
 - Comment on gère le coût de ses outils (qui peut être élevé) ?
 - Comment on forme les bénévoles à utiliser ces outils si ell-eux ne sont pas des comptables professionnel-es ?
- Est-ce qu'on a des exemples d'autres associations qui fonctionnent un peu comme nous pour savoir comment ils gèrent leur comptabilité ?
 - Théo n'en a pas, mais il pense qu'on a une exigence de rigueur que d'autres n'ont pas forcément.
 - Gaëlle explique que dans l'association La Triche dont le budget est autour de 100 000€, ils emploient un comptable professionnel qui appartient par ailleurs à l'association. Ce comptable est à moitié bénévole et à moitié dédommagé pour son travail.
 - Si vous connaissez des exemples, envoyez-les à contact@laveli.fr pour que le CA puisse s'en saisir. Au plaisir d'en discuter avec vous !
- Quelle part de l'emploi du CHAT est en lien avec de la trésorerie ?
 - Apolline estime qu'environ 60% de son temps de travail se rapporte aux questions de trésorerie (si on considère les recherches de subvention).
- Est ce que chercher juste un-e professionnel-le juste pour faire la partie tréso est le bon truc ? Est-ce que ça permettrait de libérer du temps pour le CHAT ?

- Cette question relève plutôt du CA voire du Bureau. Ce n'est pas une question relative aux Branches dont la gestion comptable reste gérable avec nos outils actuels.
- Ces deux questions sont à prendre en compte sur la réflexion de la taille/croissance de l'association
- Ça serait intéressant de savoir comment vous allez mener ces réflexions !
 - La prochaine réunion du Conseil d'Administration inclut également des représentants de chaque Branche. A cette occasion, le sujet sera abordé.
 - Par ailleurs, le Bureau a fait du sujet de la taille de l'association un chantier CRA (Renouvellement et Amélioration) prioritaire sur l'année.
 - Le CA va proposer des solutions et/ou outils qui pourront être récupérés par les commissions qui vont les porter aux adhérents.
 - Nous ne recherchons pas des solutions aujourd'hui [ndlr : 11/10/2025, jour de l'AG] car le sujet est très dense.

Temps de chant

Matelots, puisqu'il fait bon vent
 Poussons ce soir la chansonnette
 Matelots, puisqu'il fait bon vent
 Allons tous chanter sur l'avant

Et le chant du gaillard d'avant
 Montera jusqu'à la dunette
 Et le chant du gaillard d'avant
 Égaiera tout le bâtiment

Lalala, le bon vent
 Lalala, la chansonnette
 Lalala, le bon vent
 Lalala, tout le bâtiment

Votes

Les 22 personnes présentes ayant droit de votes et les 17 procurations qu'elles portent sur les 71 personnes ayant le droit de votes conduisent à un **quorum de 55%**.

Le vote est donc valide.

- Bilan moral : 39 pour/ 0 contre/0 abstention
- Bilan financier : 39 pour/ 0 contre/0 abstention
- Perspectives morales : 39 pour/ 0 contre/0 abstention
- Perspectives financières : 39 pour/ 0 contre/0 abstention

L'ensemble des propositions sont donc **acceptées à l'unanimité**.

L'équipe du Conseil d'Administration élue en juin 2025 demeure identique et n'est donc pas remise au vote :

- Corentin Armand, président
- Théo Ladreyt, trésorier
- Édith Estrade, secrétaire
- Claire Duchampt, administratrice
- Florian Bitard, administrateur
- Oskar Rousseau, administrateur

Mot de fin du président

Corentin Armand fait un petit discours de fin où il félicite toutes les personnes présentes d'être venues car cela fait vivre la vie démocratique de l'association. Il mentionne qu'on a atteint le quorum malgré le prolongement des durées d'adhésions, ce qui est une belle réussite collective !

Il en profite pour réaliser un de ses rêves : faire une photo selfie de l'équipe du Conseil d'Administration en mode rockstar avec les adhérent·es en public en folie :



Rédigé par Apolline Reydellet, le 22/10/2025

Relu par Théo Ladreyt et Oskar Rousseau

Approuvé par :

Corentin Armand,
président

Théo Ladreyt,
trésorier